Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **14 (1941)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

**Assemblée générale annuelle.** — L'assemblée générale extraordinaire du 4 décembre n'ayant pu être valablement constituée, le quorum n'étant pas atteint, une nouvelle assemblée a été fixée au mercredi 22 janvier 1941, à 20 h. 15, au local, avec l'ordre du jour statutaire. Des précisions seront données en temps voulu.

**Cotisations.** — La cotisation pour l'année 1939 reste exigible en entier. Le comité fera une proposition à l'assemblée pour la cotisation des membres mobilisés pour les années 1940 et 1941. Nous faisons donc appel à l'esprit de solidarité des membres en retard dans le payement de leurs cotisations.

**Spectacles populaires.** — Il est rappelé aux membres qu'ils peuvent en bénéficier en s'inscrivant auprès de notre collègue Amey.

## S. C. H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION GENÈVE

Président : M. Charles Burklin, 3, rue du Mont-de-Sion, Genève.
Membres du Comité de direction : MM. Alex Aubert, Albert Bonnet, J. Déléamont, Ch. Gautier, William Grandjean, Alb. Pasche.
Secrétaire général : P. Schumacher.
Adresser la correspondance au bureau de la société : Cité Vieusseux, Genève.

## S. C. H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION LAUSANNE

Président : M. Ernest Jaton, avenue des Cerisiers, 21 a, Pully.
Secrétaire : M. Marius Weiss, chemin de Fontenay, 14.
Caissier : M. Emile Bovey, chemin Ch.-Gide, 4, Montolivet.
Vice-présid. : M. Marcel Cosendai, chemin de Meillerie, 5.
Adjoint : M. Fritz Hugi, chemin de Fontenay, 14.
Suppléant : M. Auguste Küffer, avenue de Cour, 54.
Siège social : Saint-Laurent, 20. Gérant : M. Albert Monnier.

## Sommaires de revues

**L'Electricité pour Tous** (revue trimestrielle éditée par l'Electrodiffusion, à Zurich, en liaison avec l'OFEL, à Lausanne). N° 4, 1940. Dix-huitième année. Seize pages. Onze illustrations.

Sommaire : Concours des cadeaux, avec prix. — Les nymphes jouent ce soir... — Savoir... voir. — Notre bain quotidien. — Le Comptoir suisse et la Foire aux provisions. — Recettes de cuisine, de Martine. — Le chauffage des locaux. — Mots croisés, etc.

**Bulletin technique de la Suisse romande** (bimensuel). Lausanne, 6, rue Haldimand.

Numéro du **16 novembre :** Le chauffage à distance (suite et fin). — La propagation du coup de bélier dans une conduite de section variable. — Urbanisme lausannois : A la Cité. — Société suisse des ingénieurs et des architectes : Action en faveur des prisonniers de guerre.

Numéro du **30 novembre :** Concours pour l'étude des plans d'un temple à La Rosiaz, Pully (reproduction des projets primés). — Chauffage hivernal à l'aide d'énergie estivale. — Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Les bases de la radiotechnique. — Réflexions à propos du concours de La Rosiaz.

Numéro du **14 décembre :** L'éternit ; l'évolution de ses procédés de fabrication. — Un exemple d'urbanisme dans le passé : Carouge. — Création d'occasions de travail pour ingénieurs et architectes. — Ordonnances et communications concernant le fer dans la construction.

**Das Werk** (mensuel). Zürich, Verlag Fretz A. G.

Numéro de **novembre :** Kunstgewerbliche Arbeiten und Schmuck. — Spitteler-Denkmal, Luzern, par Roland Duss. — Gottfried-Keller-Brunnen und weitere Arbeiten, von Ernst Heller, Eglisau. — Die meisterte Materie Robert Maillart, ingénieur, 1872-1940. — La ville de Fribourg à travers les âges, par A. Genoud, architecte F. A. S., Fribourg. — Erinnerung am Lugano.

# Création d'occasions de travail pour ingénieurs et architectes

*Nos lecteurs prendront certainement connaissance avec le plus vif intérêt du rapport ci-après, présenté par la Section genevoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes :*

Dans le courant de l'été 1940, le Comité de la Section genevoise de la S. I. A. a pris contact avec les autorités et les associations techniques genevoises en vue de constituer une **Commission mixte pour l'étude de création de possibilités de travail** pour les bureaux d'architectes et d'ingénieurs de Genève, dans le cadre des dispositions de l'arrêté fédéral du 23 décembre 1936, récemment remis en vigueur.

Les unes et les autres ont répondu avec empressement à cette initiative et cette commission, présidée par M. F. Bolens, président de la Section genevoise de la S. I. A., a commencé son activité dès le début de septembre. Le Département des travaux publics, le Département du travail, de l'hygiène et de l'assistance publique, et la Ville de Genève y sont représentés, ainsi que le Groupe de Genève de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.), l'Association syndicale des architectes du canton de Genève (A. S. A.), le Groupe patronal des ingénieurs et des architectes de la Fédération genevoise des corporations, le Groupe pour l'architecture nouvelle à Genève (G. A. N. G.), et enfin la Section genevoise de la S. I. A.

Grâce à la bienveillante compréhension et à l'appui des autorités, les travaux de la Commission mixte ont pu être poussés très activement, de sorte qu'au début d'octobre, le point de vue et les propositions de ladite commission ont été consignés dans un rapport remis au Conseil d'Etat. Ce rapport envisage l'ouverture d'une série de concours, largement dotés de prix et d'indemnités, grâce aux subventions à obtenir en application de l'arrêté fédéral du 23 décembre 1936, ainsi que, sous certaines conditions, l'attribution directe d'études et de travaux à des bureaux éprouvés par la situation actuelle.

Avant le dépôt de ce rapport, les autorités ont déjà donné suite aux travaux de la Commission mixte en organisant un concours restreint, réservé aux architectes temporairement démobilisés, dont tous les participants qui présenteront un projet complet et régulier recevront une indemnité intéressante.

Un **Comité consultatif,** composé de deux architectes et de deux ingénieurs, est à la disposition des autorités pour les seconder dans l'exécution des propositions de la Commission mixte. Les bureaux techniques de Genève n'ont pas caché leur satisfaction de cette collaboration avec les pouvoirs publics, collaboration qui doit apporter une amélioration prochaine à la situation difficile dans laquelle ils se trouvent actuellement.

* * *

*Simultanément, la Section vaudoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, s'était mise en rapport avec les autorités vaudoises et lausannoises, et nous reproduisons ci-après le texte du* Préavis déposé sur le bureau du Conseil communal de Lausanne, *le 15 novembre écoulé et accepté par cette instance dans sa séance du 23 décembre 1940.*

**Préavis.** Lausanne, le 15 novembre 1940.

Monsieur le Président et Messieurs,

Actuellement, pour des raisons qu'il n'est pas indiqué d'analyser ici, l'état du marché du travail, dans notre ville, peut être considéré comme satisfaisant. Mais il est à craindre qu'un proche avenir nous plonge dans une situation très pénible. La crise des matières premières, que l'on peut entrevoir sans être pessimiste, ou la démobilisation de notre armée, risquent de provoquer un chômage considérable.

La Municipalité ne cesse de se préoccuper de ces problèmes et de leur chercher des solutions, dans la mesure qui dépend de ses possibilités d'action.

Le présent préavis a précisément pour but de préparer des occasions de travail dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du génie civil. Les événements auxquels nous faisons allusion plus haut risquent d'atteindre, en effet, non seulement les travailleurs ouvriers, mais encore certains travailleurs des professions libérales, notamment dans les professions techniques. *(Suite, voir page 24.)*